Wallonie mobilité SPW

Département de la Réglementation et de la Régulation des Transports
Direction de la Réglementation des Véhicules et de la Certification
mobilite.wallonie.be
homologation.vehicules@spw.wallonie.be

CERTIFICAT DE RÉCEPTION NATIONALE INDIVIDUELLE DE VÉHICULE

NATIONAL INDIVIDUAL VEHICLE APPROVAL CERTIFICATE

VÉHICULE COMPLÉTÉ N1 - 2ème ÉTAPE

e6

Communication relative à l'octroi de :
- la réception nationale individuelle de véhicule conformément à l'article 45 du règlement (UE) 2018/858

Numéro du certificat de réception nationale individuelle de véhicule: **e6*NIV18/858*R00881**

SECTION I

Je soussigné, certifie par la présente que le véhicule:

0.1.	D.1.	Marque	: FORD
0.2.	D.2.	Type	: FCD
		Variante	: N/A
		Version	: N/A
0.2.1.	D.3.	Dénomination commerciale	: TRANSIT
0.2.2.		Information sur la réception du véhicule de base	
		constructeur	: Ford-Werke GmbH Henry-Ford-Strasse 1 DE 50735 Koeln
		Marque	: FORD
		Type : FCD - Variante : BLHA2ACY - Version : W3REASAAD00XAB	
		Catégorie de véhicule	: N1
		N° WVTA avec extension	: e1*2007/46*1100*23
0.2.3.		Identifiants (le cas échéant)	
0.2.3.1.		Identifiant de la famille d'interpolation	: NA
0.4.	J.	Catégorie de véhicule	: N1
0.5.		Nom et adresse du constructeur	: Cargo Lifting S.A. Rue de l'avenir 10 BE 4530 Villers-le-Bouillet
0.6.		Emplacement et mode de fixation des plaques réglementaires	: Sur le montant B gauche ou droit - collée
		Emplacement du numéro d'identification du véhicule	: Dans le compartiment moteur
0.9.		Nom et adresse du représentant du constructeur (le cas échéant)	: -
0.10	E.	Numéro d'identification du véhicule	: WF0EXXTTRERB52801

présenté à l'homologation le 12/03/2024 par
Le véhicule a été complété ou modifié comme suit : Homologation véhicule complet.

Le véhicule est conforme aux actes réglementaires énumérés à l'annexe II du règlement (UE) 2018/858, avec une ou des dérogations aux actes réglementaires suivants: N/A. L'État membre d'émission a imposé des exigences alternatives.
Le véhicule peut être immatriculé de façon permanente sans autre approbation en Belgique.

Lieu, Date

Namur,
12/03/2024

Le Directeur,

Jean-Sébastien Morelle

Service public de Wallonie mobilité infrastructures
Boulevard du Nord 8, B - 5000 NAMUR • Tél. : +32 (0)81 77 29 34

Service public de Wallonie mobilité infrastructures
Boulevard du Nord 8, B - 5000 NAMUR • Tél. : +32 (0)81 77 29 34

SECTION II

1. Service technique responsable de la réalisation des essais : -
2. Date du rapport d'essai : -
3. Numéro du rapport d'essai : -

Pièces jointes: - Deux photos du véhicule (facultatif)
- Dans le cas d'une réception en plusieurs étapes, tous les certificats de conformité en format papier qui ont été délivrés aux étapes précédentes.

Partie 2

Caractéristiques générales de construction

1.	L.	Nombre d'essieux / de roues	2 / 4
1.1.		Nombre et emplacement des essieux à roues jumelées	-
3.		Essieux moteurs (nombre, emplacement, interconnexion)	1, 2, -
3.11.		Précisez si le véhicule est	Non automatisé

Dimensions principales

4.	M.	Empattement	3 750 mm
4.1.		Écartement des essieux	1-2: 3 750 mm
5.		Longueur	5 981 mm
6.		Largeur	2 059 mm
7.		Hauteur	2 546 mm
8.		Avancée de la sellette d'attelage pour tracteur routier (maxi. et mini.)	- mm
11.		Longueur de la zone de chargement	3 480 mm

Masses

13.2.		Masse réelle du véhicule en état de marche	2 444 kg
14.		Masse du véhicule de base en ordre de marche	2 332 kg
16.		Masses maximales techniquement admissibles	3 500 kg
16.1.	F.1.	Masse en charge maximale techniquement admissible	
16.2.		Masse techniquement admissible sur chaque essieu	1: 1 750 kg, 2: 2 250 kg
16.4.		Masse maximale techniquement admissible de l'ensemble	7 000 kg
18.		Masse tractable maximale techniquement admissible en cas de :	
18.1.	O.1.	Remorque à timon d'attelage	3 500 kg
18.2.	O.1.	Semi-remorque	0 kg
18.3.	O.1.	Remorque à essieu central *(Masses sous les essieux)*	3 500 kg
18.4.	O.2.	Remorque non freinée	750 kg
19.		Masse statique maximale techniquement admissible au point d'attelage	140 kg

Propulsion

20.		Constructeur du moteur	FORD
21.		Code du moteur inscrit sur le moteur	BLHA
22.		Principe de fonctionnement	Allumage par compression, 4 temps
23.		Électrique pur	Non
23.1.		Classe de véhicule [électrique] hybride	Non
24.		Nombre et disposition des cylindres	4 en ligne
25.	P.1.	Capacité du moteur	1 995 cm³
26.	P.3.	Carburant	Diesel
26.1.			Monofuel
26.2.		(bicarburant uniquement)	-
27.		Puissance maximale	
27.1	P.2.	Puissance nette maximale (moteur à combustion interne)	121,3 kW à 3 500 min⁻¹
27.3.		Puissance nette maximum (moteur électrique)	- kW
27.4.		Puissance maximale 30 minutes (moteur électrique)	0 kW
28.		Boîte de vitesses (type)	Automatique

Vitesse maximale

29.	T.	Vitesse maximale	160 km/h

Essieux et suspension

30.		Voie des essieux 1: 1 732	1 743 mm
35.		Combinaison pneumatique monté/roue / classe d'efficacité énergétique des coefficients de résistance au roulement (CRR) et catégorie de pneumatique utilisée pour la détermination des émissions de CO_2 (le cas échéant)	
		1: 235/65R16C 115/113R 6.5Jx16H2x60.0 E C2	2: 235/65R16C 115/113R 6.5Jx16H2x60.0 E C2

Dispositifs de freinage

36.		Connexions pour le freinage de la remorque	-
37.		Pression dans la conduite d'alimentation du système de freinage de la remorque	-

Carrosserie

38.		Code de la carrosserie	BB
39.		Classe du véhicule	-
40.	R.	Couleur du véhicule	blanc
41.		Nombre et configuration des portes	2, 1G - 1D
42.	S.1.	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)	3
42.1.		Nombre de places assises conçues pour être utilisées uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt	-
42.3.		Nombre de places accessibles par des utilisateurs en fauteuil roulant	-
43.		Nombre de places debout	0

Dispositif d'attelage

44.		Marque ou numéro de réception du dispositif d'attelage, le cas échéant	E24*55R-010539
45.1.		Valeurs caractéristiques D= 24,8 kN V= -	S= 250 kg U= -

Performances environnementales

46.		Niveau sonore À l'arrêt	79 dB(A) à un régime de 2 625 min⁻¹
		En marche (passage)	68 dB(A)
47.	V.9.	Niveau des émissions d'échappement	EURO VI E
47.1.		Paramètres pour les essais d'émissions	0
47.1.1		Masse d'essai	
48.		Émissions de gaz d'échappement : numéro de l'acte réglementaire de base et du dernier acte réglementaire modificatif applicable	595/2009*2019/1939E
49.		Émission de CO_2/consommation de carburant/consommation d'énergie électrique (m) :	

1. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs

	Valeurs NEDC	Émission de CO_2	Consommation de carburant
V.7 / V.8	Combinées	0 g/km	0 l/100km
	Pondérées, combinées	0 g/km	- l/100km
	Facteur de déviation (le cas échéant)	100	
	Facteur de vérification (le cas échéant)	0	

2. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides chargeables de l'extérieur
Consommation d'énergie électrique (pondéré, combinées) - Wh/km
3. Véhicule pourvu d'éco-innovations Non
3.1. Code général de la ou des d'éco-innovations -
3.2. Emissions de CO_2 totales épargnées grâce à la ou les d'éco-innovations [g/km]

3.2.1. Émissions épargnées NEDC (le cas échéant)	3.2.2. Émissions épargnées WLTP (le cas échéant)
0	0

4. Tous systèmes de propulsion hors véhicules électriques purs, selon règlement (UE) 2017/1151

Valeurs WLTP	Émission de CO_2	Consommation de carburant
Combinées	0 g/km	- l/100km
Pondérées, combinées	0 g/km	- l/100km

5. Véhicules électriques purs et véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur, selon règlement (UE) 2017/1151 (le cas échéant)

	5.1. Véhicules électriques purs	5.2 Véhicules électriques hybrides rechargeables de l'extérieur	
Consommation d'énergie électrique	- Wh/km	*(EC $_{AC,weighted}$)*	- Wh/km

Divers

50.	Réceptionné selon les exigences en matière de conception applicables pour le transport de matières dangereuses	Non
51.	Véhicules à usage spécial : désignation conformément à l'annexe I, partie 5	-
52.	Remarques	
	Second approval number coupling device : E24 55R01 0539 Coupling Characteristic Value D/S : 24.8/250 29. opt. w/ speedlimiter:90/100/120/140	
53.	Informations Complémentaires	
	Date de production	12/03/2024
B.	Date de la première immatriculation	-
	REF. ADM.	W2024TY001MNO01227
	Référence client	IFA-2024-1102
	Genre belge	CT